



Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°55.

Bien cher Albinus,

Avant d'aborder le sujet de cette correspondance je souhaite t'informer des raisons du retard, que tu as remarqué, dans la publication de ma dernière lettre. L'informatique a ses humeurs et comme disent les spécialistes un « bug » a neutralisé la relation avec notre serveur durant plus de 15 jours. Malgré les vacances, l'équipe de rédaction met tout en œuvre pour rattraper ce retard et reprendre le cours normal de nos échanges.

Début juillet nous avons reçu le bulletin municipal du 1^{er} semestre.

Je ne m'étendrai pas sur la forme, j'ai eu l'occasion d'en parler dans mes lettres 11, 29 et 41. Que veux-tu, on ne change pas une équipe qui gagne !

Après la sinistrose de juillet 2010 et le pessimisme de décembre, l'édito du Maire est un long plébiscite de la gestion communale fait de satisfecit et de remerciements. Soit, mais il y avait peut-être autre chose à dire : quid de la fusion des intercommunalités, de ses avantages mais aussi de ses conséquences. Ce n'est qu'un exemple mais de taille et qui divise les élus du Canton. Passons... Que dire du fond ?

1 - Comptes administratifs et budget primitif : fidèle à sa méthode le rédacteur persiste à faire l'amalgame entre fonctionnement et investissement. Les camemberts n'apportent rien à la clarté du sujet. On évite toujours des explications sur les postes importants et surtout les variations d'une année sur l'autre. Pour les produits exceptionnels, qui représentent la modique somme de **257 000€**, il faudra te contenter de : « divers remboursements » ! Quant au primitif 2011 on ne parle que du budget général. Les autres ne présentent donc pas d'intérêt ? L'an dernier je t'avais fait remarquer, qu'avec seulement des pourcentages, la compréhension était impossible. Une amélioration cette année : on nous donne quelques chiffres.

2 - Travaux : des photos avec selon les cas le montant de la dépense engagée. Pourquoi pas tous ? Va savoir. Silence radio sur les travaux en cours qui, dixit le Maire : « Causent des désagréments en matière de circulation routière et piétonne ». On n'a pas de photos des conditions de circulation des mamans avec poussettes en direction de l'école ! Un chantier ouvert pendant la période scolaire et à l'arrêt depuis les vacances ! Illogique non ? Ne parlons pas de l'attitude de l'entreprise en matière de sécurité, je te l'ai déjà écrit ce n'était pas à niveau ! D'autres travaux (cimetière, route des fusillés) sont achevés mais n'y a-t-il rien à dire ? Sur le traitement de l'eau, c'est un copier-coller d'une documentation technique. Combien de lecteurs ont décroché avant la fin ? On évite toujours de répondre à la question : y a-t-il des risques pour la santé ? Mais au fait, Albinus, est ce que l'on traite aussi l'eau de Montmélian ?

3 - Bâtiment technique communal : les copies minuscules de plan avec des légendes illisibles ne permettent surtout pas de se faire une idée de cette construction au coût démesuré. On persiste à considérer le terrain comme étant gratuit sous prétexte qu'il appartient à la Commune. Drôle d'approche ! Tu connais mon sentiment, on pouvait faire aussi grand et pour bien moins cher. Car, ne rêve pas Albinus, il y aura des plus-values.

4 -Infos diverses :

- a) le passage au numérique : double emploi avec la brochure reçue par tous, qui était beaucoup plus simple et synthétique.
- b) le gaz : répétition d'une info que GDF reprend périodiquement avec l'envoi des factures.
- c) vœux du Maire, mélangés avec le loto des aînés.
- d) animations diverses : des photos pour le couscous. Je chipote, mais pourquoi ce n'est pas dans la rubrique école ?
- e) composteurs à la résidence La Roche du Guet : initiative intéressante qui méritait bien une page.

5 - Rien à ajouter sur la rubrique culinaire, il faut bien alimenter...les pages.

6 - Après les dernières nouvelles de l'école, il restait le coin des entreprises. On fait honneur à une entreprise familiale du village. C'est sympathique, mais l'on oublie toujours d'interviewer les nouveaux arrivés.

Voilà, cher Ami, ce bulletin t'en fait savoir un peu plus. Mais pourquoi vouloir remplir 24 pages au lieu de 20 habituellement ? Surtout qu'on ne découvre rien de concret sur les grands dossiers en cours, que ce soit au niveau communal ou intercommunalité. Et pourtant... bien d'autres communes se sont au moins exprimées par voie de presse. C'était bien un minimum.

Est-ce cela le respect des administrés que le Maire dit vouloir placer au dessus de tout, avec valeur d'exemple à transmettre aux jeunes générations futures ? Gageons que celles-ci auront une autre vision.

Bonne lecture et à très bientôt.

Ton ami Nicolas.

Août 2011